

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2638

30 septembre 2014

SOMMAIRE

Altraplan Luxembourg S.A.	126588	Espirito Santo Industrial S.A.	126579
Aruldoss S.A.	126591	Exelis Luxembourg S.à r.l.	126588
Aviva Infrastructure Debt Europe I S.A.	126613	Exocet Fund S.C.A., SICAV-FIS	126587
BigBoard Holding S.A.	126599	Expertise Tamino S.A.	126589
Chart Industries Luxembourg S.à r.l. ...	126581	Far East Hospitality Properties(Germany) S.à r.l.	126603
Classica, S.A. S.P.F.	126594	F+F+F S.A.	126610
COMES Martine S.à r.l.	126578	FIDUS Opportunities Fund SCA-SICAV- SIF	126590
Compagnie Financière du Lac S.A.	126578	Finnveden S.à.r.l.	126598
Cresco Urban Yurt	126579	Flirty Fitness, S.à r.l.	126587
Croix Pattée S.A.	126579	Foca S.à r.l.	126589
Cross Borders S.e.c.s.	126582	Franvalux S.à r.l.	126598
CS Investment Funds 3	126585	Fraymarcos S.A.	126624
Danske Invest SICAV-SIF	126580	Grosvenor Holdings S.A.-SPF	126578
Dean GLI S.à r.l.	126581	Halva S.A.	126579
D.E Holding Luxembourg S.à r.l.	126582	IVG Luxembourg S.à r.l.	126588
Diarough S.C.A. SICAR	126579	Jalfin S.A.	126584
Dominus S.A.	126580	Knightrider S.à r.l.	126584
DOULU INVESTISSEMENT S.A. Luxem- bourg	126580	L.O.G.EVAM s.à r.l.	126583
Drop Investments S.A.	126578	Neovara European Mezzanine Leveraged Partners 2003-A S.à r.l.	126583
DS Turkey 9 S. à r. l.	126580	NPG Wealth Management S.à r.l.	126586
DTC Investment	126581	NPG Wealth Management S.à r.l.	126585
Duferco International Trading Holding S.A.	126585	NPG Wealth Management S.à r.l.	126585
Dundeal (International) 5 S.à r.l.	126578	Private Estate Life S.A.	126589
Easy Rider	126589	Rayavade S.A.	126594
ECU S.à r.l.	126582	Saphir II Holding S.à r.l.	126587
EGB Hornung & Associés S.à r.l.	126582	SCAN MARITIME Spf S.A.	126584
Elysium International S.A.	126581	Socfinasia S.A.	126586
Enbridge Finance Luxembourg SA	126587	VPB Finance S.A.	126580
EPI Light S.à r.l.	126624	Zambon Advance Luxembourg S.A.	126583
EPISO 3 Bendigo Holding S.à r.l.	126581		

COMES Martine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9068 Ettelbruck, 15, rue Michel Lentz.

R.C.S. Luxembourg B 161.147.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014108329/10.

(140129167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Compagnie Financière du Lac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 73.326.

EXTRAIT

Nouvelle adresse de l'administrateur Monsieur Jean Hoffmann: 7, Keppel Bay View#04.26, 098405 Singapore

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014108331/10.

(140129737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Drop Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 179.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2014.

Un mandataire

Référence de publication: 2014108352/11.

(140129515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Dundeal (International) 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 172.125.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dundeal (International) 5 S.à r.l.

Dream Global Advisors Luxembourg S.à r.l.

Référence de publication: 2014108353/11.

(140129301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Grosvenor Holdings S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 28.857.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2013, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GROSVENOR HOLDINGS S.A.-SPF

Société Anonyme de gestion de patrimoine familial

Référence de publication: 2014110492/12.

(140131930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Diarough S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 119.865.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014108361/10.

(140129146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Croix Pattée S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 95.416.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CROIX PATTEE S.A.

Référence de publication: 2014108341/10.

(140129781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Cresco Urban Yurt, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 187.017.

Il résulte d'un changement de dénomination que l'associé IKLEY LTD, dont le siège est sis au 1, Bowring Road, Ramsey, IM8 2LQ, Ile de Man, immatriculée auprès du Registre des Sociétés de l'Ile de Man sous le numéro 010136V a changé sa dénomination en CRESCO CAPITAL HOLDINGS LIMITED.

Certifié conforme

Référence de publication: 2014108340/11.

(140129979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Espirito Santo Industrial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 39.299.

Par lettre de démission datée du 2 septembre 2013, M. Francisco MACHADO DA CRUZ, Commissaire aux comptes de la Société, a donné sa démission et s'est démis de ses fonctions avec effet au 2 septembre 2013.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à.r.l.

Référence de publication: 2014108420/11.

(140130151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Halva S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 178.803.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2014.

Catherine Noens

Directeur B

Référence de publication: 2014110504/12.

(140132030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Dominus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 111.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014108365/10.

(140129970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

DS Turkey 9 S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 145.479.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Référence de publication: 2014108367/10.

(140130202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Danske Invest SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 50.991.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 juillet 2014.

Référence de publication: 2014108356/11.

(140129182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

DOULU INVESTISSEMENT S.A. Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 95.055.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2014108366/11.

(140129246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

VPB Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 42.828.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2014.

VPB Finance S.A.

Rolf Diderrich / Ralf Funk

Référence de publication: 2014110090/12.

(140131078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2014.

Dean GLI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 122.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014108347/10.

(140129111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

DTC Investment, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 176.406.

A dater de ce jour, la société PUNDAMILIA FAMILY OFFICE SARL démissionne de sa fonction de commissaire aux comptes de la société suivante:

DTC INVESTMENT S.A. - RCSL n°B176406

Strassen, le 21 Juillet 2014.

Référence de publication: 2014108369/10.

(140129103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Elysium International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 145.344.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRIVATE INVESTMENT TRUST SARL

Signature

Référence de publication: 2014108374/11.

(140129608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

EPISO 3 Bendigo Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 173.742.

Les comptes annuels pour la période du 11 décembre 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2014.

Référence de publication: 2014108414/11.

(140129545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Chart Industries Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.005.900,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 148.907.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Chart Industries Luxembourg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014109218/12.

(140130470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2014.

EGB Hornung & Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1409 Luxembourg, 32, rue Edmond Dune.
R.C.S. Luxembourg B 29.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014108400/10.

(140129387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

ECU S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 187.956.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Diekirch, le 23 juillet 2014.

Référence de publication: 2014108397/10.

(140130153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Cross Borders S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 184.862.

Résolutions de l'associé commandité

L'Associé Commandité, en considération des pouvoirs lui dévolus par l'article 3, alinéa 2, des statuts, décide de transférer le siège de CROSS BORDERS s.e.c.s. à L-1150 Luxembourg, 291 route d'Arlon.

Luxembourg, le 2 juillet 2014.

G PART s.e.c.sp.

Représentée par Patrick Goergen

L'Associé Commandité

Référence de publication: 2014113161/14.

(140132990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2014.

D.E Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 129.999.

En date du 22 juillet 2014, les 126 parts sociales de la Société ont été transférées par DEMB International B.V. à Oak InvestCo B.V. ayant son siège social au Oosterdoksstraat 80, 1011 DK Amsterdam, Pays-Bas enregistrée sous le numéro 60831695 (Oak).

En date du 23 juillet 2014, les 126 parts sociales de la Société ont été transférées par Oak à Delta Charger HoldCo B.V. ayant son siège social au Oosterdoksstraat 80, 1011 DK Amsterdam, Pays-Bas enregistrée sous le numéro 60550651 (Delta).

En date du 23 juillet 2014, les 126 parts sociales de la Société ont été transférées par Delta à Charger OpCo B.V. ayant son siège social au Oosterdoksstraat 80, 1011 DK Amsterdam, Pays-Bas enregistrée sous le numéro 60551720.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

D.E Holding Luxembourg S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2014108344/20.

(140129805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

L.O.G.EVAM s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 65, rue du Canal.
R.C.S. Luxembourg B 161.869.

Modification du Gérant Technique de Mr Ferreira Magalhaes Carlos Manuel à Gérant depuis le 16/12/2011.

L.O.G.EVAM S.À R.L.
65, RUE DU CANAL
L-4051 ESCH/ALZETTE
Signatures

Référence de publication: 2014112925/12.

(140133688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Neovara European Mezzanine Leveraged Partners 2003-A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 99.799.

EXTRAIT

Il a informé, que
la nouvelle adresse professionnelle de Monsieur Jean Lemaire est la suivante:
12A, rue Randlingen
L-8366 Hagen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014118278/14.

(140135452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Zambon Advance Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 89.724.

Extract of the resolutions taken by the shareholders during the Ordinary General Meeting held on June 19, 2014

Fifth resolution:

The General Meeting decides to renew the mandate of the Directors:

- Mrs. Joanne KING WA LI, A Director
- Mr. Roberto CONSONNI, A Director
- Mrs. Brigitte DENIS, B Director

and of the Statutory Auditor:

- H.R.T. Révision S.A., having its registered office at 163 rue du Kiem, L-8030 Strassen

Until the next Annual General Meeting to be held during the year 2015.

Suit la traduction française:

Extrait des résolutions prises par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2014

5^{ème} résolution

L'assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des administrateurs:

- Madame Joanne KING WA LI, Administrateur A
- Monsieur Roberto CONSONNI, Administrateur A
- Madame Brigitte DENIS, Administrateur B

et du commissaire aux comptes:

- H.R.T. Révision S.A., ayant son siège social au 163 rue du Kiem, L-8030 Strassen

Jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

Référence de publication: 2014111106/26.

(140132518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

SCAN MARITIME Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 22.914.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 02/07/2014 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 1 an le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs JACQUEMART Laurent, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, MARECHAL Joël, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, GILLET Etienne, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A.R.L. 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2015

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014118859/17.

(140136439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Knightrider S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.125.000,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 143.155.

—
Le siège social de l'actionnaire EQT Knightrider Co-Investment Limited Partnership de la Société a été transféré du National Westminster House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey, GY1 3RA au Level 4 North, St Julian's Court, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey, GY1 1WA avec effet au 27 mai 2014.

Le siège social de l'actionnaire Knightrider Holding Guernsey II Limited de la Société a été transféré du National Westminster House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey, GY1 3RA au Level 4 North, St Julian's Court, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey, GY1 1WA avec effet au 27 mai 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014117402/18.

(140134737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Jalfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des bains.

R.C.S. Luxembourg B 51.521.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 30 juin 2014

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels au 31.12.2013, tenue le 30 juin 2014:

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour une nouvelle période expirant en 2015, à la date de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2014, comme suit:

Personne chargée du contrôle des comptes:

- Fiduciaire d'Expertise Comptable et de Révision Everard & Klein S.à r.l., ayant son siège social au 83, rue de la Libération, L-5969 Itzig, RCS Luxembourg B 63706, commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014117387/19.

(140134617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Duferco International Trading Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 51.469.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 juillet 2014.

Référence de publication: 2014108371/10.

(140129652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

CS Investment Funds 3, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 89.370.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2014118135/14.

(140136497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

NPG Wealth Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.727.450,40.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 68.938.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mars 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 407 du 3 juin 1999.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NPG Wealth Management S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014129648/15.

(140147016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2014.

NPG Wealth Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.727.450,40.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 68.938.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mars 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 407 du 3 juin 1999.

Les comptes consolidés de la Société au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NPG Wealth Management S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014127333/15.

(140144252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2014.

NPG Wealth Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.727.450,40.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 68.938.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des associés de la Société tenue en date du 7 août 2014

En date du 7 août 2014, l'assemblée générale annuelle des associés de la Société a pris la résolution de renouveler le mandat de Deloitte Audit, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à l'adresse suivante: 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société, pour une durée déterminée, jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2014.

NPG Wealth Management S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014132640/18.

(140150480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2014.

Socfinasia S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 10.534.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2014

«Huitième résolution

Les mandats d'Administrateur de Messieurs Vincent Bolloré, Philippe de Traux et Luc Boedt viennent à échéance cette année. L'Assemblée Générale renouvelle ces mandats pour un terme de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2020.

Suite à la démission de PF Representation Limited de son poste d'Administrateur, l'Assemblée Générale décide de nommer la société Administration and Finance Corporation, en abrégé «AFICO» pour achever le mandat en cours. Elle sera représentée par Monsieur Wolfgang Ullens.

L'Assemblée Générale décide de porter le nombre des Administrateurs de 7 à 8 et de nommer Administrateur Monsieur François Fabri pour un terme de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2020.

Le mandat de Clerc, Réviseur d'Entreprises, vient à échéance cette année. L'Assemblée Générale renouvelle ce mandat pour un terme de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2020.»

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRE EN FONCTION

Administrateurs

M. Hubert Fabri, Administrateur de sociétés, 5 chemin de Bellevue, CH-1659 Rougemont.

Administration and Finance Corporation, en abrégé «AFICO», 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, représentée par M. Wolfgang Ullens, Administrateur de sociétés, 5 rue de Florimont, CH-1006 Lausanne.

M. Vincent Bolloré, Administrateur de sociétés, 54 avenue des Tilleuls, F-75016 Paris.

Bolloré Participations S.A., Odet, F-29500 Ergue-Gaberic, représentée par M. Cédric de Bailliencourt, Administrateur de sociétés, 96 avenue Kléber, F-75116 Paris.

M. André Balot, Administrateur de sociétés, 193 rue Fontaine à Louche, B-7850 Enghien

M. Philippe de Traux, Administrateur de sociétés, 29 route du Bélier, CH-1663 Moléson-Village

M. Luc Boedt, Ingénieur Agronome, 24 rue de Romont, CH-1700 Fribourg.

M. François FABRI, Administrateur de sociétés, Concession UtexAfrica, Résidence Nema, Maison 1, Kinshasa, République Démocratique du Congo.

Réviseur d'Entreprise

Clerc, 1 rue Pletzer, L-8080 Bertrange.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Référence de publication: 2014109992/36.

(140131083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2014.

Enbridge Finance Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 176.754.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014108375/9.

(140130044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Flirty Fitness, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 18, rue du Fort Wallis.
R.C.S. Luxembourg B 150.974.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014108467/9.

(140130294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Exocet Fund S.C.A., SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 155.109.

Société anonyme fondée le 19 août 2010 et publication dans le Mémorial C-N° 2117 du 8 octobre 2010.

Les comptes annuels de 2013 ont été clôturés au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/07/2014.

Finexis S.A.

Référence de publication: 2014119578/13.

(140138581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Saphir II Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 64.081.055,00.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 149.336.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue en date du 22 juillet 2014

En date du 22 juillet 2014, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Monsieur Serge MOREL en tant que gérant de la société avec effet au 7 juillet 2014;
- De nommer Monsieur Jérôme DESCAMPS, né le 11 juin 1967 à Saint-Amand-Les-Eaux, France, ayant comme adresse professionnelle: 38, Parc d'Activités de Capellen, L-8308 Capellen, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 22 juillet 2014, et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- Monsieur Jérôme DESCAMPS, gérant
- Monsieur Antonio CORPAS, gérant
- Monsieur Marc STEVENS, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2014.

Saphir II Holding S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014133952/23.

(140151961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2014.

IVG Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 150.381.

Die abgeänderte Fassung des Verwaltungsreglements des spezialisierten Investmentfonds IVG AUSTRIA IMMOBI-LIENFONDS FCP-FIS wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IVG Luxembourg S.à r.l.

Unterschrift

Référence de publication: 2014146189/13.

(140166318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

Exelis Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 1.600.000,00.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 160.483.

EXTRAIT

La Société prend acte de la démission de Madame Marjoleine Van Oort comme gérant et membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 31 juillet 2014 et de la nomination par l'associé unique en date du 31 juillet 2014 de Monsieur Richard Brekelmans, demeurant à 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg comme gérant et membre du conseil de gérance de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2014119533/16.

(140138505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Altraplan Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités de Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 55.381.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue en date du 22 juillet 2014

En date du 22 juillet 2014, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Monsieur Serge MOREL de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 7 juillet 2014;

- De nommer Monsieur Jérôme DESCAMPS, né le 11 juin 1967 à Saint-Amand-Les-Eaux, France, ayant comme adresse professionnelle: 38, Parc d'Activités de Capellen, L-8308 Capellen, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 22 juillet 2014, et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014.

Le conseil d'administration de la Société se compose désormais comme suit:

- Monsieur Marc STEVENS, administrateur et délégué à la gestion journalière
- Monsieur Jérôme DESCAMPS, administrateur
- Monsieur Thierry PORTE, administrateur
- Monsieur Paul WOLFF, administrateur
- Monsieur Michel WOLTER, administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2014.

Altraplan Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2014132936/25.

(140151420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2014.

Foca S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 121.273.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014108468/9.

(140129108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Easy Rider, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 221, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 36.078.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
à Luxembourg, le 22/07/2014.

Référence de publication: 2014108395/10.

(140129980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Expertise Tamino S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 87.646.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 juillet 2014.

Référence de publication: 2014108393/10.

(140130070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Private Estate Life S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités de Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 34.402.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue en date du 22 juillet 2014

En date du 22 juillet 2014, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Monsieur Serge MOREL de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 7 juillet 2014;

- De nommer Monsieur Jérôme DESCAMPS, né le 11 juin 1967 à Saint-Amand-Les-Eaux, France, ayant comme adresse professionnelle: 38, Parc d'Activités de Capellen, L-8308 Capellen, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 22 juillet 2014, et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014.

Le conseil d'administration de la Société se compose désormais comme suit:

- Monsieur Marc STEVENS, administrateur et délégué à la gestion journalière
- Monsieur Jérôme DESCAMPS, administrateur
- Monsieur Thierry PORTE, administrateur
- Monsieur Paul WOLFF, administrateur
- Monsieur Michel WOLTER, administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2014.

Private Estate Life S.A.

Signature

Référence de publication: 2014133313/25.

(140151422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2014.

FIDUS Opportunities Fund SCA-SICAV-SIF, Société d'Investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé sous la forme d'une société en commandite par actions.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 179.264.

In the year two thousand and fourteen, on the first day of the month of August.

Before Us, Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- FIDUS Capital AG, a company organized and existing under the laws of Germany, whose registered office is at Schirmerstrasse 49, D-40211 Düsseldorf, Germany, registered with the Commercial Register of Germany under number 109715, here represented by Ms. Yvonne HUBER, a private employee, residing professionally at L-1736 Senningerberg at Heienhaff, 5, Luxembourg by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg;

- FIDUS Opportunities GP, S.à r.l., a company organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registered office is at 5, rue Heienhaff, L-1736 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 179095, here represented by Ms. Yvonne HUBER, a private employee, residing professionally at L-1736 Senningerberg at Heienhaff, 5, Luxembourg by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg;

Such proxies, after having been initialled and signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing parties, represented as stated here above, are the shareholders of «FIDUS Opportunities Fund, SCA-SICAV-SIF», a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions, société d'investissement à capital variable organisée comme fond d'investissement spécialisé) with registered office at L-1736 Senningerberg 5, rue Heienhaff, incorporated by a deed of the undersigned notary, on the nineteenth day of July in the year two thousand and thirteen, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial") on the twenty-sixth day of September in the year two thousand and thirteen, under the number 2390, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 179264 (the "Company").

The Meeting was opened at 4.30 p.m. with Ms. Yvonne HUBER, a private employee, residing professionally in Luxembourg as chairman of the Meeting.

The chairman appointed as secretary Mr. Robert STAUTER, a private employee, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Ms. Yvonne HUBER, a private employee, residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

I. That the agenda of the Meeting is the following:

Agenda:

1. To dissolve the Company and to put the Company into liquidation;

2. To appoint "Luxembourg Investment Solutions S.A.", 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg represented by Mr. Pierre Weimerskirch as liquidator and to determine the powers to be given to the liquidator and the remuneration of the liquidator; and

3. To decide on any other business which may be brought before the Meeting.

II. That the shareholders present or represented, the proxyholder of the represented shareholders and the number of shares held by the shareholders are shown on an attendance list; this attendance list, signed "ne varietur" by the shareholders or the proxyholder of the represented shareholder, the bureau of the Meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III. That the whole corporate capital was represented at the Meeting and the shareholders present or represented declared they had due notice and knowledge of the agenda prior to this Meeting, as a result of the foregoing, the present Meeting is regularly constituted and may validly decide on the items of the above agenda.

IV. That the Meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolved to dissolve the Company and to put the Company into liquidation with immediate effect.

Second resolution

The Meeting resolved to appoint "Luxembourg Investment Solutions S.A." with registered office at 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, represented by Mr. Pierre Weimerskirch, managing partner, born on 23 April 1964 in Luxembourg, residing professionally at L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff, as liquidator.

The extraordinary general Meeting resolved that, in performing his duties, the liquidator shall have the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation.

The liquidator shall have the corporate signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties, including in court either as a plaintiff or a defendant.

The liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition.

The liquidator may in the name and on behalf of the Company and in accordance with the law, redeem shares issued by the Company.

The liquidator may under his own responsibility, pay advances on the liquidation profits to the shareholder.

The liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by him to one or more proxyholders such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.

The Company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the sole signature of the liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

The extraordinary general Meeting of the shareholders resolved to approve the remuneration of the liquidator as agreed among the parties concerned.

There being no other business to be brought before the Meeting, the Meeting was thereupon closed at 5.00 p.m.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand two hundred fifty euros (EUR 1,250.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

This deed having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said appearing parties signed together with us, the notary, this original deed.

Signe: Y. HUBER, R. STAUTER, DELOSCH.

Enregistre a Diekirch, le 5 août 2014. Relation: DIE/2014/9977. Recu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur p.d. (signé): RECKEN.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 7 août 2014.

Référence de publication: 2014125546/86.

(140143380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

Aruldoss S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9225 Diekirch, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 190.413.

— STATUTS

L'an deux mille quatorze, le dix-sept septembre,

par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

Monsieur Manu ARULDOSS, né le 3 septembre 1972 à Ixelles (Belgique), résidant au 2, rue de l'Eau à L-9225 Diekirch.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Forme - Dénomination - Objet - Durée - Siège - Exercice

Art. 1^{er}. Forme. Il est constitué une société anonyme unipersonnelle régie par le droit applicable à ce type de société et plus particulièrement par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Dénomination. La dénomination de la Société est ARULDOSS S.A.

Art. 3. Objet. La société a pour objet de fournir des services linguistiques en général, notamment des traductions, mais aussi la conception, la rédaction, la réécriture et la correction de textes et documents de tout genre, la production de rapports jusqu'à l'impression finale et l'expédition sur instruction du client, ainsi que des services d'interprétariat et la constitution de bases terminologiques spécifiques.

La société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social et peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou de toute autre manière dans toutes les entreprises, associations, sociétés dont l'objet serait similaire ou connexes, au Grand-Duché ou à l'étranger.

Elle peut en outre faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toutes autres manières, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours, que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères.

Elle peut enfin acquérir et mettre en valeur tous les brevets et détenir les marques de commerce et des licences connexes.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Siège. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Diekirch.

Il peut être transféré en tout autre lieu de la commune de Diekirch par décision du conseil d'administration conformément aux Statuts.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut ouvrir des bureaux ou succursales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 6. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Titre II. - Capital - Actions

Art. 7. Capital. Le capital social est fixé à EUR 31.000 (trente et un mille euros), divisé en 31 (trente et une) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000 (mille euros) chacune entièrement souscrites.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital social, le cas échéant, peut être augmenté ou réduit par résolution de l'assemblée extraordinaire de l'actionnaire unique délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 8. Droits de vote. La Société étant unipersonnelle, la totalité du droit de vote se trouve entre les mains de l'unique actionnaire.

Art. 9. Transfert et rachat des actions. Les actions de la Société sont librement cessibles et sont rachetables aux conditions fixées par la Loi et notamment l'article 48 de la Loi.

Titre III. - Administration

Art. 10. Composition du conseil d'administration. La Société étant unipersonnelle, elle est administrée par un conseil d'administration composé d'un administrateur unique nommé à cette fin.

Art. 11. Pouvoirs du conseil d'administration. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale de l'actionnaire unique seront de la compétence du conseil d'administration.

La Société est valablement engagée par la signature de l'administrateur unique.

Le conseil d'administration peut déléguer pour une période déterminée son/ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, qui n'ont pas à être actionnaire ou administrateur de la Société. Le conseil d'administration déterminera les pouvoirs et rémunération (s'il y a lieu) des agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres modalités ou conditions de leur mandat.

Art. 12. Conseil d'administration. La Société étant unipersonnelle, le conseil d'administration est présidé par l'administrateur unique.

Le conseil d'administration peut également choisir un secrétaire qui sera en charge de la tenue des minutes des réunions du conseil d'administration.

Les décisions du conseil d'administration sont valablement prises par une résolution approuvée lors d'une réunion du conseil d'administration de la Société par l'administrateur unique.

Les délibérations du conseil d'administration sont consignées dans des minutes signées par le président. Les copies ou extraits de ces minutes sont signés par le président.

Art. 13. Responsabilité des administrateurs. L'administrateur unique de la Société n'assume de responsabilité personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société dans le cadre de ses fonctions d'administrateur de la Société et conformément aux Statuts; en tant que représentant de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Titre IV. - Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Assemblées générales. L'assemblée générale est composée d'un actionnaire unique, Ce dernier vote seul les résolutions qui sont de la compétence de l'assemblée générale.

L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier jour du mois d'avril à 17.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Titre V. - Comptes sociaux - Profits - Audit

Art. 15. Comptes annuels. Tous les ans, à la fin de l'exercice social, le conseil d'administration dresse un bilan et un compte de profits et pertes ainsi que leur annexe conformément à la Loi, l'ensemble, avec les comptes annuels, est alors soumis à l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

Art. 16. Bénéfices. Le solde positif du compte de pertes et profits, après la déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par l'assemblée générale de l'actionnaire, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net est affecté à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint un dixième du capital social, mais doit être reprise à tout moment jusqu'à entière reconstitution.

Le bénéfice restant est affecté par résolution de l'actionnaire unique de la Société décidant de sa distribution, de son report à nouveau, ou de son allocation à une réserve distribuable.

Art. 17. Dividendes intérimaires. Nonobstant ce qui précède, le conseil d'administration peut décider, en respectant les conditions de l'article 72-2 de la Loi, de verser des dividendes intérimaires avant la clôture de l'exercice social en cours sur base d'un état comptable établi par le conseil d'administration duquel doit ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant de bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à une réserve constituée conformément à la Loi ou aux Statuts.

Art. 18. Audit. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaire(s), actionnaire(s) ou non, qui exerceront leur mandat jusqu'à la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui suit leur nomination. Cependant son/leur mandat peut être renouvelé par l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque les seuils de l'article 215 de la Loi sont atteints, la Société confie le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s), désigné(s) par résolution de l'assemblée générale de l'actionnaire unique. L'assemblée générale de l'actionnaire unique peut cependant nommer un réviseur d'entreprise agréé à tout moment.

La surveillance de la Société n'a pas à être confiée à un ou plusieurs commissaire(s) si un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) sont nommés.

Titre VI. - Dissolution - Liquidation

Art. 19. Dissolution. La dissolution de la Société est décidée par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique dans les conditions requises pour la modification des Statuts. De plus, la Société n'est pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la déconfiture ou la faillite de l'actionnaire unique.

L'actionnaire unique de la Société peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en reprenant à son compte tous les actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

Art. 20. Liquidation. La liquidation de la Société est menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique dans les conditions requises pour la modification des Statuts, résolution qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations. Au moment de la clôture de liquidation, les actifs de la Société seront attribués à l'actionnaire unique.

Souscription - Paiement

La totalité des 31 (trente et une) actions représentant l'intégralité du capital social a été souscrite par Monsieur Manu ARULDOSS, prénommé, et libérées en numéraire à hauteur de EUR 31.000 (trente et un mille euros).

Le montant de EUR 31.000 (trente et un mille euros) est donc à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire par la production d'un certificat de blocage de fonds.

Frais

Le montant des frais, dépenses, coûts ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement évalués à EUR 1.400 (mille quatre cents euros).

Disposition transitoire

La première année sociale commencera à la date de constitution et finira le dernier jour de décembre 2014.

Résolutions de l'actionnaire unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire unique, représentant la totalité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1) Monsieur Manu ARULDOSS, né le 3 septembre 1972 à Ixelles (Belgique), résidant au 2, rue de l'Eau à L-9225 Diekirch, est nommé en tant qu'administrateur unique de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018.

2) FGN-BDO, une société anonyme ayant son siège social à L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92.717, est nommée en tant que commissaire de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018.

3) Le siège social de la Société est établi au 2, rue de l'Eau à L-9225 Diekirch.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: M. Aruldoss, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 19 septembre 2014. REM/2014/2069. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 24 septembre 2014.

Référence de publication: 2014148580/145.

(140169575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Rayavade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 183.747.

Classica, S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 138.426.

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf août.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

I.- Monsieur Christian FRANCOIS, avec adresse professionnelle à L-286 Luxembourg, 412 F route d'Esch, agissant en qualité de mandataire du conseil d'administration de la société RAYAVADE S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 183 747 (la Société Absorbante), en vertu d'un pouvoir lui conféré suivant résolutions du Conseil d'Administration, en date du 8 août 2014

Une copie conforme des dites résolutions, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

II.- Monsieur Christian FRANCOIS, avec adresse professionnelle à L-286 Luxembourg, 412 F route d'Esch agissant en qualité de mandataire du conseil d'administration de la société CLASSICA S.A. SPF, une société anonyme, société de gestion de patrimoine familial de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1724 Luxembourg 11A Boulevard du Prince Henri, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138 426 (la Société Absorbée), en vertu d'un pouvoir lui conféré suivant résolutions du Conseil d'Administration, en date du 8 août 2014

Une copie conforme des dites résolutions, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

La Société Absorbante et la Société Absorbée sont ci-après collectivement désignées comme les sociétés fusionnantes (les Sociétés Fusionnantes).

Considérant que:

(A) Les Sociétés Fusionnantes ont estimé souhaitable qu'elles procèdent à une fusion (la Fusion) au sens de la section XIV «Des Fusions», plus particulièrement des articles 259 et 278 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi);

(B) Par effet de la Fusion, la Société Absorbante acquerra tous les actifs et passifs de la Société Absorbée à titre de transmission universelle et la Société Absorbée cessera d'exister;

(C) L'exercice social de chacune des Sociétés Fusionnantes coïncide avec l'année civile;

(D) Les derniers comptes annuels approuvés pour la Société Absorbée concernent l'exercice 2013 et un état comptable non audité a été émis en date du 15 juillet 2014;

(E) Un état comptable non audité pour la Société Absorbante, dont le siège social a été transféré à Luxembourg en date du 31 décembre 2013, été émis en date du 15 juillet 2014;

(F) Aucune des Sociétés Fusionnantes n'a été déclarée en faillite, ni ne s'est vue accorder une suspension de paiements ou n'a été dissoute;

(G) Les conseils d'administration des Sociétés Fusionnantes ont décidé d'établir le présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 261 et 278 de la Loi et de présenter ledit projet de fusion (le Projet de Fusion) à leurs actionnaires respectifs.

Le comparant ès qualités qu'il agit a requis le notaire soussigné d'acter le projet de fusion ci-après:

1. Présentation des sociétés fusionnantes.

1.1 La Société Absorbante

La Société Absorbante est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, Route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 183 747, (la "Société"), constituée originairement sous l'empire de la législation panaméenne sous la dénomination de "RAYAVADE INC.",

dont le transfert du siège social de la République de Panama au Grand-Duché de Luxembourg a été décidé par les actionnaires en date du 31 décembre 2013,

et dont le siège social ainsi que le siège de direction effective et l'administration centrale a été définitivement transféré au Grand-Duché de Luxembourg suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 31 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 657 du 13 mars 2014, à l'occasion duquel acte les statuts ont été modifiés et refondus pour les rendre conformes à la législation luxembourgeoise régissant les sociétés anonymes.

Son exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le capital social de la Société Absorbante s'élève à ce jour à EUR 30.000.000,- (trente millions) représenté par 1.000 (mille) actions sans désignation de valeur nominale entièrement libérées.

La Société Absorbante a comme objet social:

«L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations et de reconnaissances de dettes.

D'une façon générale, elle peut accorder une assistance directe ou indirecte aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe, prendre toutes mesures de contrôle et/ou de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.»

1.2 La Société Absorbée

La Société Absorbée est une société anonyme inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138 426 qui a été constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, suivant acte reçu par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niedernanven, en date du 15 avril 2008, et publié au mémorial C, recueil des Sociétés et Associations numéro 1370 du 4 juin 2008.

Le siège social de la Société Absorbée se trouve au 11 A, Boulevard du Prince Henri. L-1724 Luxembourg.

Son exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le capital social de la Société Absorbée s'élève à ce jour à EUR 31.000,- (trente et un mille) représenté par 310 (trois cent-dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

La Société Absorbée a comme objet social:

«La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle ne pourra pas exercer d'activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Elle ne pourra pas s'immiscer dans la gestion d'une société dans laquelle elle détient une participation. La Société ne peut au cours d'un exercice recevoir 5% ou plus du montant total des dividendes en provenance de participations dans des sociétés non résidentes et non cotées qui ne sont pas soumises à un impôt comparable à un impôt sur le revenu des collectivités au sein de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeur.

La Société prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 11 mai 2007, relative à la création d'une société de patrimoine familiale («SPF»).

La Société pourra en particulier contracter des dettes auprès de ses actionnaires, de tiers, de banques et ce sans limitation.»

2. Lien de capital entre la société absorbée et la société absorbante. La procédure applicable à la présente Fusion est celle d'une fusion simplifiée telle que prévue par l'article 278 de la LSC dans la mesure où la Société Absorbée sera absorbée par son actionnaire unique à savoir la Société Absorbante.

La Société Absorbante détenant l'intégralité du capital social de la Société Absorbée, l'opération de fusion s'opérera sans création d'actions nouvelles dans le chef de la Société Absorbée et les actions émises par la Société Absorbée seront annulées, de même il n'y a pas lieu à rapport d'échange des actions ni au versement d'une quelconque soulte.

3. Motifs et buts de la fusion. L'opération s'inscrit dans le but de réunir les activités de deux compagnies, à savoir la prise de participation dans le capital de sociétés luxembourgeoises ou étrangères. La fusion a pour objectif de simplifier la gestion administrative.

La restructuration, objet de cette fusion, aura un caractère purement interne au groupe et aura pour but de simplifier la structure actuelle du groupe, l'actif et le passif de la Société Absorbée étant transmis à la Société Absorbante.

4. Arrêté des comptes. La Société Absorbée a arrêté ses comptes au 31 décembre 2013 qui ont été approuvés en date du 6 juin 2014.

Etant donné que la Société Absorbante a transféré son siège social à Luxembourg en date du 31 décembre 2013, un état comptable non audité de la société Absorbante au 15 juillet 2014 soit antérieur de moins de trois (3) mois à la date du projet de fusion a été arrêté et sera mis à disposition des actionnaires au siège social un (1) mois au moins avant la date de la réunion de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur le projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 267 de la Loi.

5. Désignation des éléments d'actif apportés et du passif pris en charge. Les organes de gestion des Sociétés Fusionnantes proposent d'effectuer une fusion ayant pour effet de transmettre l'intégralité du patrimoine, activement et passivement, tel qu'il existera au jour de la réalisation de la fusion de la Société Absorbée à la Société Absorbante et ce conformément aux dispositions de l'article 261 et 278 de la Loi.

Les comptes annuels de la Société Absorbée resteront annexés au présent acte.

6. Propriété, jouissance et date d'effet comptable.

6.1 Propriété et jouissance

La Société Absorbante sera propriétaire des biens apportés de la Société Absorbée à compter de la date de réalisation définitive de la fusion.

La fusion sera définitivement réalisée et prendra effet à l'égard des tiers un (1) mois après la publication au Grand-Duché de Luxembourg dans Je Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, du présent procès-verbal de projet de fusion décidé par le conseil d'administration de la Société Absorbante.

La Société Absorbée s'engage formellement à n'accomplir sans l'agrément de la Société Absorbante aucun acte de disposition relatif aux biens transmis et à ne prendre aucun engagement de nature à affecter la propriété ou la libre disposition de ses éléments d'actifs, ou sortant du cadre de la gestion courante, et en particulier à ne contracter aucun emprunt, sous quelque forme que ce soit.

6.2 Date d'effet de la fusion d'un point de vue comptable

La fusion sera effective d'un point de vue comptable et fiscal à compter du 16 juillet 2014.

7. Charges et conditions de l'apport. L'apport à titre de fusion de tous les actifs de la Société Absorbée est fait à charge pour la Société Absorbante de supporter en l'acquit tout le passif de la Société Absorbée.

En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 268 de la Loi, les créanciers des Sociétés Fusionnantes dont la créance sera antérieure à la publication du présent projet de fusion pourront demander la constitution des sûretés dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent projet de fusion.

L'apport à titre de fusion de la Société Absorbée à la Société Absorbante est en outre consenti et accepté aux charges et conditions suivantes:

(i) La Société Absorbante prendra les biens et droits apportés dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation définitive de la fusion;

(ii) A compter de la réalisation définitive de la fusion, la Société Absorbante supportera et acquittera tous impôts et taxes ainsi que toutes charges quelconques afférentes aux biens et droits apportés;

(iii) La Société Absorbante sera substituée purement et simplement dans le bénéfice et les obligations de tous contrats et conventions intervenus avec les tiers

(iv) La Société Absorbante sera subrogée purement et simplement dans les droits, actions, hypothèques, privilèges, garanties et sûretés personnelles ou réelles qui peuvent être attachés aux créances apportées;

(v) La Société Absorbante remplira, le cas échéant, toutes formalités requises en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des divers éléments d'actif apportés.

8. Déclarations concernant la société absorbée et son apport à titre de fusion. Le conseil d'administration de la Société Absorbée fait les déclarations suivantes

(i) La Société Absorbée n'est pas et n'a jamais été en cessation des paiements, redressement judiciaire, liquidation judiciaire ou amiable, ou toute autre procédure assimilée;

(ii) Elle est à jour, relativement aux biens apportés, du paiement de ses impôts et cotisations sociales ou parafiscales, ainsi que de toutes obligations à l'égard de l'administration fiscale et des divers organismes de sécurité sociale;

(iii) Les valeurs mobilières, droits sociaux ou parts de toute nature apportés ne font l'objet d'aucun nantissement, privilège, saisie ou droit quelconque qui soit de nature à en restreindre la jouissance ou l'exercice du droit de propriété;

(iv) La Société Absorbée n'a souscrit aucun engagement hors bilan;

(v) Il n'existe aucun litige en cours concernant l'exploitation de la Société Absorbée ou se rapportant à ses biens, droits, valeurs objet des apports;

(vi) Le montant du passif tel qu'il ressort des écritures comptables au 15 juillet 2014 est exact, sincère et il n'existe aucun passif non enregistré à ce jour.

9. Dissolution de la société absorbée. En application avec les dispositions de l'article 274 de la Loi et dès que la date effective de la fusion, la réalisation de la fusion-absorption de la Société Absorbée par la Société Absorbante, du fait de la réalisation des conditions suspensives prévues à l'article 12, entraînera de plein droit et simultanément les effets suivants

(i) la transmission universelle, tant entre la Société Absorbée et la Société Absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la Société Absorbée à la Société Absorbante,

(ii) la Société Absorbée cesse d'exister, et ne sera suivie d'aucune opération de liquidation,

(iii) les documents sociaux de la Société Absorbée seront conservés pendant le délai prescrit par la Loi au siège social de la Société Absorbante.

Le mandat des membres du conseil d'administration de la Société Absorbée prendra fin à la date d'effet de la Fusion. Décharge entière sera donnée aux membres du conseil d'administration pour l'exercice de leurs mandats.

10. Conditions suspensives. La Fusion de la Société Absorbée par la Société Absorbante, et la dissolution de la Société Absorbée qui en résulte, ne deviendront effectives entre parties lorsque les décisions suivantes auront été prises:

(i) approbation par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société Absorbée du présent projet de fusion-absorption et de l'apport-fusion y contenu, le tout dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En application des dispositions de l'article 273 de la Loi, la fusion par absorption des Sociétés Fusionnantes n'aura d'effet à l'égard des tiers qu'après la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations des procès-verbaux des assemblées générales des Sociétés Fusionnantes.

Si cette condition n'est pas réalisée le 31 décembre 2014 au plus tard, le présent projet de fusion serait considéré comme caduc de plein droit, sauf accord contraire des Sociétés Fusionnantes, sans qu'il y ait lieu à indemnités de part ni d'autre.

11. Salariés. La Société Absorbée n'a aucun salarié.

12. Droits spéciaux. La Société Absorbante ne confère pas de droits spéciaux à ses associés au sens de l'article 261 (2) f) de la Loi.

13. Avantages particuliers. Il n'est attribué aucun avantage particulier aux personnes et organes visés à l'article 261 (2) g) de la Loi.

Il n'existe aucune catégorie d'actionnaires ou de propriétaires de titres autres que les actionnaires existants à qui il serait réservé un traitement particulier.

Aucun avantage particulier n'est accordé aux administrateurs des deux sociétés qui participent à la Fusion, ni aux membres des organes de contrôle, ni aux experts qui ont examiné le Projet de Fusion.

Ne sont pas visés par la présente disposition les frais et honoraires des différents intervenants en qualité de conseil ou réviseurs d'entreprises mis en charge aux Sociétés Fusionnantes et calculés au taux usuel.

14. Formalités de publicité et modalité d'exercice des droits des créanciers. Le présent Projet de Fusion sera publié au Luxembourg au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Suivant l'article 268 de la Loi, les créanciers de la Société Absorbante dont la créance est antérieure à la date de la publication des actes constatant la Fusion prévue par l'article 273 de la Loi peuvent, dans les deux (2) mois de cette publication, demander la constitution de sûretés pour des créances échues ou non échues au cas où l'opération de fusion réduirait le gage de ces créanciers.

Les créanciers de la Société Absorbante peuvent obtenir gratuitement au siège social de celle-ci, une information exhaustive sur les modalités d'exercice de leurs droits.

15. Election de domicile. Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, et pour toutes significations et notification, les soussignés, ès qualités, font respectivement élection de domicile au siège de la société qu'ils représentent, dont les adresses sont indiquées en tête des présentes.

16. Pouvoirs pour les formalités. Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités et effectuer toutes déclarations, significations, dépôts et publications qui pourraient être nécessaires ou utiles.

17. Frais. Tous les frais, droits et honoraires auxquels donneront ouverture les présentes et leur réalisation incomberont à la Société Absorbante.

18. Statuts. A la suite de la Fusion, les statuts de la Société Absorbante ne seront pas modifiés.

Le notaire soussigné déclare attester de l'existence et de la légalité du projet de fusion et de tous actes, documents et formalités incombant aux parties à la fusion conformément à la Loi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire soussigné par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire des comparants a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. FRANCOIS, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 septembre 2014. Relation: LAC/2014/40709. Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): C. FRISING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2014149240/228.

(140169420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Finnveden S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 33.500,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 104.333.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 July 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014108445/10.

(140130220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Franvalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 113.628.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait de l'assemblée générale des actionnaires du 28 juillet 2014

La liquidation de la société FRANVALUX S.à r.l., en liquidation volontaire décidée par acte du notaire Maître BADEN en date du 17 juin 2014, a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé en date du 28 juillet 2014.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social du liquidateur, au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDEUROPE

Référence de publication: 2014118332/16.

(140137065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

BigBoard Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 135.383.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-second of August.

Before Maitre Jacques CASTEL, notary, residing in Grevenmacher (Grand Duchy of Luxembourg), acting as replacement of Maitre Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg), absent, the last-mentioned will remain the depositary of the present deed.

Is held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "BigBoard Holding S.A.", a Luxembourg "société anonyme", having its registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 135.383, incorporated by notarial deed of Maitre Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, on December 13th, 2007 published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 375 dated February 13th, 2008 and whose articles of association have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary dated December 30th, 2013, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 466, dated February 20th, 2014.

The meeting is chaired by Ms. Peggy Simon, private employee, residing professionally at Echternach, 9, Rabatt, who appointed herself as scrutineer and the meeting elected as secretary Ms. Mariette Schou, private employee, residing professionally at Echternach, 9, Rabatt.

The chairman declares and requests the notary to act:

I. That the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with these minutes.

II. As appears from the said attendance list, twenty-four million two hundred thousand (24,200,000) shares without nominal value are represented at the present extraordinary general meeting, and constituting together one hundred per cent (100 %) of the voting share capital of the Corporation, the meeting can therefore validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Decrease of the Corporation's share capital by seven hundred thousand Euro (EUR 700,000.-) without cancellation of shares, and subsequent allocation of the decreased amount to the share premium account of the Corporation.

2. Restatement of article 6.1. of the Corporation's articles of association in order to give it the following wording:

" **6.1.** The corporate capital is set at twenty-two million one hundred and ninety-seven thousand eight hundred and eighty-eight Euro (EUR 22,197,888.-), divided into:

- fifty thousand (50,000) ordinary Shares without nominal value, all subscribed and fully paid up;
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) "Class A Shares" without nominal value, all subscribed and fully paid up;
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) "Class B Shares" without nominal value, all subscribed and fully paid up;
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) "Class C Shares" without nominal value, all subscribed and fully paid up;
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) "Class D Shares" without nominal value, all subscribed and fully paid up;
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) "Class E Shares" without nominal value, all subscribed and fully paid up;
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) "Class F Shares" without nominal value, all subscribed and fully paid up; and
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) "Class G Shares" without nominal value, all subscribed and fully paid up.

The terms defined in this Article 6, wherever appearing in the Articles, shall have the meanings set forth below:

"Class A Shares" means class A Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

"Class B Shares" means class B Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

"Class C Shares" means class C Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

"Class D Shares" means class D Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

"Class E Shares" means class E Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

"Class F Shares" means class F Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

“Class G Shares” means class G Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

“Class A Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time “Class A Shares”.

“Class B Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time “Class B Shares”.

“Class C Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time “Class C Shares”.

“Class D Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time “Class D Shares”.

“Class E Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time “Class E Shares”.

“Class F Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time “Class F Shares”.

“Class G Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time “Class G Shares”.

3. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves (i) to decrease the Corporation’s share capital by an amount of seven hundred thousand Euro (EUR 700,000.-) without cancellation of shares, and (ii) to allocate the amount of the share capital decrease to the share premium account of the Corporation so that the share capital of the Corporation is henceforth set at twenty-two million one hundred and ninety-seven thousand eight hundred and eighty-eight Euro (EUR 22,197,888.-).

Second resolution

The meeting resolves to restate article 6.1 of the Corporation’s articles of association in order to give it the following wording:

“ **6.1.** The corporate capital is set at twenty-two million one hundred and ninety-seven thousand eight hundred and eighty-eight Euro (EUR 22,197,888.-), divided into:

- fifty thousand (50,000) ordinary Shares without nominal value, all subscribed and fully paid up;
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) “Class A Shares” without nominal value, all subscribed and fully paid up;
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) “Class B Shares” without nominal value, all subscribed and fully paid up;
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) “Class C Shares” without nominal value, all subscribed and fully paid up;
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) “Class D Shares” without nominal value, all subscribed and fully paid up;
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) “Class E Shares” without nominal value, all subscribed and fully paid up;
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) “Class F Shares” without nominal value, all subscribed and fully paid up; and
- three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) “Class G Shares” without nominal value, all subscribed and fully paid up.

The terms defined in this Article 6, wherever appearing in the Articles, shall have the meanings set forth below:

“Class A Shares” means class A Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

“Class B Shares” means class B Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

“Class C Shares” means class C Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

“Class D Shares” means class D Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

“Class E Shares” means class E Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

“Class F Shares” means class F Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

“Class G Shares” means class G Shares without nominal value in the capital of the Corporation.

“Class A Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time “Class A Shares”.

“Class B Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time “Class B Shares”.

“Class C Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time “Class C Shares”.

“Class D Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time “Class D Shares”.

“Class E Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time “Class E Shares”.

“Class F Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time «Class F Shares».

“Class G Shareholders” means the Shareholders of the Corporation, which hold at any time “Class G Shares”.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Corporation as a result of the present resolutions are estimated at approximately one thousand three hundred Euro (EUR 1.300.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Grevenmacher, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux août.

Par-devant Maître Jacques CASTEL, notaire de résidence à Grevenmacher (Grand-Duché de Luxembourg) agissant en remplacement de Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), absent, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "BigBoard Holding S.A.", ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.383, constituée par acte notarié de Maître Henri Hellinckx, notaire à Luxembourg, en date du 13 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 375 du 13 février 2008 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné du 30 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 466, le 20 février 2014.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Peggy Simon, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt,

qui se nomme elle-même comme scrutateur et l'assemblée désigne comme secrétaire Madame Mariette Schou, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que vingt-quatre millions deux cent mille (24.200.000) actions sans valeur nominale sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire et constituant ensemble cent pour-cent (100%) du capital social avec droit de vote de la Société, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Réduction du capital social de la Société à concurrence de sept cent mille euros (EUR 700.000,-) sans annulation d'actions, et allocation subséquente du montant réduit au compte de prime d'émission de la Société.

2. Modification de l'article 6.1 des statuts de la Société pour lui conférer la teneur suivante:

« **6.1.** Le capital social est fixé à vingt-deux millions cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-huit Euro (EUR 22.197.888,-) divisé en:

- cinquante mille (50.000) Actions ordinaires sans valeur nominale dans le capital de la Société;
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe A» sans valeur nominale dans le capital de la Société;
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe B» sans valeur nominale dans le capital de la Société;
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe C» sans valeur nominale dans le capital de la Société;
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe D» sans valeur nominale dans le capital de la Société;
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe E» sans valeur nominale dans le capital de la Société;
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe F» sans valeur nominale dans le capital de la Société; et
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe G» sans valeur nominale dans le capital de la Société.

Les notions définies dans cet Article 6 et figurant dans les Statuts ont la signification suivante:

«Actions de Classe A» signifie les Actions de classe A sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actions de Classe B» signifie les Actions de classe B sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actions de Classe C» signifie les Actions de classe C sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actions de Classe D» signifie les Actions de classe D sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actions de Classe E» signifie les Actions de classe E sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actions de Classe F» signifie les Actions de classe F sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actions de Classe G» signifie les Actions de classe G sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actionnaire de Classe A» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe A».

«Actionnaire de Classe B» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe B».

«Actionnaire de Classe C» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe C».

«Actionnaire de Classe D» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe D».

«Actionnaire de Classe E» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe E».

«Actionnaire de Classe F» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe F».

«Actionnaire de Classe G» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe G».

3. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a décidé (i) de réduire le capital social de la Société à concurrence de sept cent mille euros (EUR 700.000,-) sans annulation d'actions, et (ii) d'allouer le montant de la réduction de capital au compte de prime d'émission de la Société de sorte que le capital social de la Société est désormais fixé à vingt-deux millions cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-huit euros (EUR 22.197.888,-).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6.1 des statuts de la Société pour lui conférer la teneur suivante:

« **6.1.** Le capital social est fixé à vingt-deux millions cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-huit euros (EUR 22.197.888,-) divisé en:

- cinquante mille (50.000) Actions ordinaires sans valeur nominale dans le capital de la Société;
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe A» sans valeur nominale dans le capital de la Société;
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe B» sans valeur nominale dans le capital de la Société;
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe C» sans valeur nominale dans le capital de la Société;
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe D» sans valeur nominale dans le capital de la Société;
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe E» sans valeur nominale dans le capital de la Société;
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe F» sans valeur nominale dans le capital de la Société; et
- trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) «Actions de Classe G» sans valeur nominale dans le capital de la Société.

Les notions définies dans cet Article 6 et figurant dans les Statuts ont la signification suivante:

«Actions de Classe A» signifie les Actions de classe A sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actions de Classe B» signifie les Actions de classe B sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actions de Classe C» signifie les Actions de classe C sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actions de Classe D» signifie les Actions de classe D sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actions de Classe E» signifie les Actions de classe E sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actions de Classe F» signifie les Actions de classe F sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actions de Classe G» signifie les Actions de classe G sans valeur nominale dans le capital de la Société.

«Actionnaire de Classe A» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe A».

«Actionnaire de Classe B» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe B».

«Actionnaire de Classe C» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe C».

«Actionnaire de Classe D» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe D».

«Actionnaire de Classe E» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe E».

«Actionnaire de Classe F» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe F».

«Actionnaire de Classe G» signifie tout actionnaire de la Société, qui détient à tout moment des «Actions de Classe G».

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille trois cents Euros (EUR 1.300,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Grevenmacher, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les personnes comparantes, toutes connues du notaire par leur Noms, Prénoms, statut marital et résidences, ont signé avec Nous, le notaire instrumentant, le présent procès-verbal.

Signé: P. SIMON, M. SCHOU, Jacques CASTEL.

Enregistré à Echternach, le 25 août 2014. Relation: ECH/2014/1577. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur ff. (signé): D. SPELLER.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 1^{er} septembre 2014.

Référence de publication: 2014137016/252.

(140155861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Far East Hospitality Properties(Germany) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 189.142.

— STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fifth of July.

Before Us Maître Maître Blanche Moutrier, notary, residing in 32 A rue. Zénon Bernard, L- 4031 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Far East Hospitality Properties (Europe) S.à r.l., a private limited company, established and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00) in process of registration with the Trade and Company Register of Luxembourg,

here represented by Mr Anthony Thillmany, having his professional address at 32 A rue Zénon Bernard, L-4031 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of one (1) proxy given on July 18, 2014.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the deed of establishment of a private limited liability company with the following articles of association:

Art. 1. There exists a private limited liability company under the name of Far East Hospitality Properties (Germany) S.à r.l., which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of association (hereinafter, the Articles).

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control, development and disposal of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and intellectual property rights of whatever origin and participate in the creation, development, control and disposal of any enterprises. It may also acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and intellectual property rights, have them developed and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (such as, but not limited to, shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which promote its development.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or some of its assets.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Board of Managers (as defined below), respectively by a resolution taken by the general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 5. The subscribed share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,-) represented by twelve thousand five hundred shares (12.500) with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each.

The Company may repurchase its own shares within the limits set by the Law and the Articles.

Art. 6. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with 14.

Art. 7. Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.

Art. 8. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of a plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may only be transferred in accordance with article 189 of the Law.

Art. 9. The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of any of the shareholders.

Art. 10. The Company is managed by a board of managers (hereinafter, the Board of Managers), composed of at least two (2) managers divided into two (2) categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers". The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding more than half of the share capital.

Art. 11. In dealing with third parties, the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. The Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The Board of Managers may elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

Written notice, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Managers.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers.

A manager of any category may be represented at the Board of Managers by another manager of any category, and a manager of any category may represent several managers of any category.

The Board of Managers may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of one Category A Manager and one Category B Manager, and any decision taken by the Board of Managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, approved and signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

The Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles.

Art. 13. The manager(s) assume(s), by reason of her/his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by her/him/them in the name of the Company.

Art. 14. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares owned. Each shareholder has voting rights commensurate with her/his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles and other specific decisions as defined by the Law may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, in accordance with the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

Art. 16. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

At the time of winding up the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with the last paragraph of 17.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2014.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, all the shares have been subscribed and fully paid up in nominal value by contribution in cash as follows:

Subscriber	Shares	Payment
Far East Hospitality Properties (Europe) S.à r.l., prenamed	12.500	EUR 12.500,00
Total	12.500	EUR 12.500,00

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand five hundred Euro (EUR 1.500,00).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:

- *Category A managers:*

* Mr. Wing Keung Chow, director, born on June 22, 1953 in Hong Kong, with professional address at 1 Tanglin Road, #05-01 Orchard Parade Hotel, Singapore 247905;

* Mr. Kim Hock Arthur Kiong, director, born on April 30, 1960 in Singapore, with professional address at 1 Tanglin Road, #05-01 Orchard Parade Hotel, Singapore 247905.

- *Category B managers:*

* Mr. Jean-Jacques Josset, born on June 12, 1974, in Saint Quentin, France, with professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and;

* Mr. Jacob Mudde, born on October 14, 1969, in Rotterdam, the Netherlands with professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. The address of the registered office of the Company is fixed at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a German version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the German version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person(s), he signed together with Us, notary, the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausendundvierzehn, am fünfundzwanzigsten Juli.

Vor Uns, Maître Maître Blanche Moutrier, Notar mit Amtssitz zu 32 A rue. Zénon Bernard, L-4031 Esch-sur-Alzette, Großherzogtum Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

Far East Hospitality Properties (Europe) S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg.

hier vertreten durch Herrn Anthony Thillmany, berufsansässig in 32 A, rue. Zénon Bernard, L-4031 Esch-sur-Alzette, aufgrund einer an Ihn ausgestellten Vollmacht unter Privatschrift.

Welche Vollmacht nach ne varietur-Zeichnung durch den Bevollmächtigten der Erschienenen und durch den amtierenden Notar der gegenwärtigen Urkunde zu Registrierungszwecken beigefügt bleibt.

Welche Erschienene, vertreten wie zuvor dargestellt, den amtierenden Notar ersucht hat, die Gründung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung zu beurkunden und deren Statuten wie folgt festzusetzen:

Art. 1. Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung «Far East Hospitality Properties (Germany) S.à r.l.», die den für eine solche Gesellschaft geltenden Gesetzen unterliegt (nachfolgend die Gesellschaft), und insbesondere dem Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in seiner aktuellen Fassung (nachfolgend das Gesetz), sowie den vorliegenden Statuten (nachfolgend die Statuten).

Art. 2. Die Gesellschaft kann alle Rechtsgeschäfte vornehmen, die sich direkt oder indirekt auf die Beteiligungsnahme gleich welcher Art in jeglichem Unternehmen im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland sowie auf die Verwaltung, die Geschäftsführung, die Kontrolle und die Entwicklung dieser Beteiligungen beziehen.

Die Gesellschaft kann insbesondere ihre Mittel verwenden zur Schaffung, Verwaltung, Entwicklung und Liquidation eines Portfolios von Rechten und Patenten jeglichen Ursprungs, an der Schaffung, Entwicklung und Kontrolle jeglichen Unternehmens teilnehmen, durch Einlage, Zeichnung, Übernahme oder Kaufoption und auf jede andere Art und Weise jegliche Art von Rechten und Patenten erwerben, diese im Wege des Verkaufs, der Abtretung, des Tauschs oder sonstwie verwerten.

Die Gesellschaft kann den Gesellschaften oder juristischen Personen, an denen sie beteiligt ist oder die der gleichen Gesellschaftsgruppe wie die Gesellschaft angehören, einschließlich ihrer Gesellschafter oder verbundenen Unternehmen, jegliche Unterstützung (durch Darlehen, Vorschuss, Garantieerklärungen, Sicherheiten oder sonstwie) gewähren.

Allgemein kann die Gesellschaft jede finanzielle, kommerzielle, industrielle Handlung bezüglich beweglicher oder unbeweglicher Gegenstände vornehmen, sämtliche Handlungen vornehmen, um ihre Rechte zu wahren und alle Handlungen vornehmen, die direkt oder indirekt mit ihrem Gesellschaftszweck verbunden sind oder die die Umsetzung des Zwecks zu fördern geeignet sind.

Die Gesellschaft kann in jeglicher Form leihen, außer durch öffentliches Angebot. Sie kann, ausschließlich durch private Platzierung, die Ausgabe von Aktien oder Anleihen sowie anderer Titel über Darlehen, wandelbar oder nicht, und/oder über Forderungen vornehmen. Sie kann ebenfalls Bürgschaften oder Sicherheiten zugunsten dritter Personen gewähren, um ihre Verbindlichkeiten oder die Verbindlichkeiten ihrer Tochtergesellschaften, verbundenen Unternehmen oder jeder anderen Gesellschaft zu besichern. Die Gesellschaft kann weiterhin ihr Vermögen ganz oder teilweise verpfänden, abtreten, belasten oder auf jegliche andere Art Sicherheiten schaffen.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Zeit gegründet.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Stadt Luxemburg. Er kann an jede andere Adresse in derselben Gemeinde durch Beschluss des Alleinigen Geschäftsführers (wie nachfolgend definiert) oder des Geschäftsführerrates (wie nachfolgend definiert) beziehungsweise in eine andere Gemeinde durch Beschluss der Außerordentlichen Hauptversammlung der Gesellschafter gemäß den anwendbaren Bestimmungen des Gesetzes verlegt werden.

Die Gesellschaft kann Geschäftsräume und Niederlassungen sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland haben.

Art. 5. Das Kapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00), vertreten durch zwölftausendfünfhundert (12.500) Gesellschaftsanteile mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1,00).

Die Gesellschaft kann ihre eigenen Gesellschaftsanteile in den Grenzen des Gesetzes und dieser Statuten zurückkaufen.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital kann jederzeit durch Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder durch Beschluss der Hauptversammlung der Gesellschafter gemäß Artikel 14 der Statuten geändert werden.

Art. 7. Die Gesellschaftsanteile sind gegenüber der Gesellschaft unteilbar, so dass nur ein einziger Eigentümer je Gesellschaftsanteil zulässig ist. Ungeteilte Miteigentümer müssen eine einzige Person benennen, welche sie gegenüber der Gesellschaft vertritt. Im Falle von mehreren Eigentümern eines Anteiles, kann die Gesellschaft die Rechte dieses Anteiles einfrieren bis ein einziger Eigentümer bestimmt ist.

Art. 8. Gibt es nur einen einzigen Gesellschafter, so sind die von ihm gehaltenen Gesellschaftsanteile frei übertragbar.

Gibt es mehrere Gesellschafter, so sind die von jedem einzelnen von ihnen gehaltenen Gesellschaftsanteile nur gemäß den Bestimmungen des Artikels 189 des Gesetzes übertragbar.

Art. 9. Die Gesellschaft wird nicht infolge des Todes, des Verlustes der Geschäftsfähigkeit, der Zahlungsunfähigkeit oder des Konkurses des alleinigen Gesellschafters oder eines der Gesellschafter aufgelöst.

Art. 10. Die Gesellschaft wird durch einen Geschäftsführerrat (der Geschäftsführerrat) von mindestens zwei (2) Geschäftsführern geführt, welche in zwei (2) Kategorien eingeteilt sind, bezeichnet als "Geschäftsführer der Kategorie A" und "Geschäftsführer der Kategorie B". Der/die Geschäftsführer muss/müssen nicht Gesellschafter sein. Der/die Ge-

schaftsführer kann/können jederzeit mit oder ohne Begründung durch Beschluss der Gesellschafter, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten, abberufen werden.

Art. 11. Gegenüber Dritten hat der Geschäftsführerrat alle Befugnisse, um im Namen der Gesellschaft unter allen Umständen zu handeln und alle Handlungen und Geschäfte in Übereinstimmung mit dem Zweck der Gesellschaft vorzunehmen und zu genehmigen, solange die Bestimmungen dieses Artikels eingehalten werden.

Alle Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die Statuten der Hauptversammlung der Gesellschafter vorbehalten sind, liegen in der Kompetenz des Geschäftsführerrats.

Gegenüber Dritten wird die Gesellschaft wirksam durch die gemeinsame Unterschrift eines Geschäftsführers der Kategorie A und eines Geschäftsführers der Kategorie B verpflichtet.

Der Geschäftsführerrat ist berechtigt, bestimmte Befugnisse einem oder mehreren Bevollmächtigten, die nicht Geschäftsführer oder Gesellschafter sein müssen, zu übertragen.

Art. 12. Der Geschäftsführerrat kann die tägliche Geschäftsführung einem oder mehreren Geschäftsführer(n) oder Bevollmächtigten übertragen sowie die Verantwortlichkeiten und gegebenenfalls die Vergütung der Geschäftsführer oder Bevollmächtigten, die Dauer der Vertretungsbefugnis und jede andere Bedingung für das Mandat festlegen.

Der Geschäftsführerrat kann unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden wählen. Kann der Vorsitzende nicht anwesend sein, so wird unter den auf der Sitzung anwesenden Geschäftsführern ein Vertreter gewählt.

Der Geschäftsführerrat kann einen Schriftführer ernennen, der nicht Geschäftsführer oder Gesellschafter sein muss.

Die Sitzungen des Geschäftsführerrates werden durch den Vorsitzenden, den Schriftführer oder durch zwei (2) Geschäftsführer einberufen. Der Geschäftsführerrat kann ohne vorherige Einberufung wirksam beschließen, wenn alle Geschäftsführer anwesend oder vertreten sind.

Allen Geschäftsführern wird mindestens vierundzwanzig (24) Stunden vor dem vorgesehenen Termin jeder Sitzung des Geschäftsführerrats entweder im Original, per Telex, Telefax oder E-Mail eine schriftliche Anzeige der Sitzung des Geschäftsführerrats gemacht, außer in dringlichen Fällen, in welchem Fall die Art der Dringlichkeit in der Anzeige der Einberufung des Geschäftsführerrats zu erwähnen ist. Die Sitzung kann ohne vorherige Einberufung wirksam durchgeführt werden, wenn alle Mitglieder des Geschäftsführerrates auf der Sitzung anwesend oder vertreten sind und erklären, hinreichend von der Sitzung und ihrer Tagesordnung informiert worden zu sein. Jedes Mitglied des Geschäftsführerrats kann ebenfalls schriftlich im Original, per Telegramm, Telex, Telefax oder E-Mail auf die Einberufung verzichten.

Ein Geschäftsführer gleich welcher Kategorie kann von jedem anderen Geschäftsführer gleich welcher Kategorie auf den Sitzungen des Geschäftsführerrates vertreten werden, und ein Geschäftsführer gleich welcher Kategorie kann mehrere Geschäftsführer gleich welcher Kategorie vertreten.

Der Geschäftsführerrat kann nur verhandeln und beschließen, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder durch Vollmacht vertreten ist und wenn mindestens ein Geschäftsführer jeder Kategorie anwesend ist; jeder Beschluss des Geschäftsführerrats bedarf der einfachen Mehrheit mit der Zustimmung mindestens eines Geschäftsführers jeder Kategorie.

Der Geschäftsführerrat tritt zusammen, sobald es das Interesse der Gesellschaft erfordert oder auf Einberufung eines Geschäftsführers am Ort, der in der Einberufung angegeben ist.

Ein oder mehrere Geschäftsführer können an den Sitzungen des Geschäftsführerrates teilnehmen per Telefonkonferenz oder durch jedes andere Kommunikationsmittel, welches in gleicher Weise zulässt, dass alle an der Sitzung teilnehmenden Geschäftsführer sich gegenseitig verstehen. Eine solche Teilnahme steht der physischen Teilnahme an der Sitzung gleich. Ein auf diese Art getroffener Beschluss kann in einer einzigen Urkunde oder in mehreren getrennten Urkunden gleichen Inhalts, unterzeichnet durch alle Teilnehmer, dokumentiert werden.

Eine schriftlich gefasster, von allen Geschäftsführern genehmigter und unterschriebener Beschluss hat dieselbe Wirkung wie ein auf einer wirksam einberufenen und abgehaltenen Sitzung des Geschäftsführerrats gefasster Beschluss. Ein auf diese Art getroffener Beschluss kann in einer einzigen Urkunde oder in mehreren getrennten Urkunden gleichen Inhalts, unterzeichnet durch alle Teilnehmer, dokumentiert werden.

Der Alleinige Geschäftsführer beziehungsweise der Geschäftsführerrat kann beschließen, Vorauszahlungen auf Dividenden auszuzahlen aufgrund eines Zwischenabschlusses, erstellt durch den Alleinigen Geschäftsführer beziehungsweise den Geschäftsführerrat, aus welchem hervorgeht, dass genügend Mittel für die Auszahlung vorhanden sind, wobei die zu verteilenden Mittel nicht den Betrag der Gewinne nicht übersteigen dürfen, die seit dem Abschluss des letzten Geschäftsjahres verwirklicht wurden, erhöht um die freien Rücklagen und abzüglich der vorgetragenen Verluste und der nach dem Gesetz oder der Statuten in eine Rücklage einzustellenden Beträge.

Art. 13. Der oder die Geschäftsführer gehen aufgrund ihres Mandats keine persönliche Verpflichtung bezüglich der regelmäßig von ihnen im Namen der Gesellschaft vorgenommenen Geschäfte ein.

Art. 14. Der/die Gesellschafter übt/üben alle der Hauptversammlung der Gesellschafter übertragenen Rechte aus.

Im Fall der Mehrheit von Gesellschaftern kann jeder Gesellschafter an den gemeinsamen Beschlüssen teilnehmen, unabhängig von der Anzahl der Gesellschaftsanteile, die er hält. Jedem Gesellschafter stehen Stimmrechte im Verhältnis

der von ihm gehaltenen Gesellschaftsanteile zu. Die gemeinsamen Beschlüsse sind nur dann wirksam gefasst, wenn sie von Gesellschaftern gefasst wurden, die mindestens die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten.

Beschlüsse, die eine Änderung der Statuten zum Gegenstand haben, müssen gemäß den Bestimmungen des Gesetzes von einer Mehrheit der Gesellschafter, welche mindestens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten, gefasst werden.

Art. 15. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 16. Jedes Jahr am Ende des Geschäftsjahrs wird der Jahresabschluss der Gesellschaft aufgestellt und der Alleinige Geschäftsführer beziehungsweise der Geschäftsführerrat erstellt ein Inventar, das die Bezeichnung des Wertes der Aktiva und Passiva der Gesellschaft enthält.

Jeder Gesellschafter kann am Sitz der Gesellschaft Kenntnis dieses Inventars und dieser Bilanz nehmen.

Art. 17. Der Überschuss der Gewinn- und Verlustrechnung, nach Abzug der Auslagen, Kosten, Abschreibungen und Rückstellungen stellt den Reingewinn der Gesellschaft dar.

Jedes Jahr werden fünf Prozent (5%) des Reingewinns in die gesetzliche Rücklage eingestellt.

Diese Einstellung ist nicht mehr verpflichtend, sobald die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals erreicht hat; sie muss jedoch bis zur völligen Herstellung wieder vorgenommen werden, falls zu irgendeinem Zeitpunkt und aus gleich welchem Grund die Grenze der zehn Prozent (10%) unterschritten wird.

Der Saldo des Reingewinns kann an den Alleinigen Gesellschafter oder an die Gesellschafter nach dem Verhältnis ihrer Beteiligungen an der Gesellschaft ausgeschüttet werden.

Art. 18. Bei der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren vorgenommen, die keine Gesellschafter sein müssen, die von dem/den Gesellschafter(n) ernannt werden, welche(r) auch die Befugnisse und die Vergütung festlegt/festlegen.

Bei der Auflösung der Gesellschaft erfolgt jede Ausschüttung an die Gesellschafter unter Beachtung von Artikel 19.

Art. 19. Bezüglich aller Punkte, die nicht in diesen Statuten geregelt sind, wird auf die Bestimmungen des Gesetzes verwiesen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am Tag der Gründung der Gesellschaft und endet am einunddreißigsten Dezember 2014.

Zeichnung - Einzahlung

Nach Feststellung der Statuten der Gesellschaft wurden alle Anteile gezeichnet und durch Bareinlage wie folgt eingezahlt:

Zeichnender	Anteile	Einzahlung
Far East Hospitality Properties (Europe) S.à r.l., borgenannt	12.500	EUR 12.500,00
Total	12.500	EUR 12.500,00

Der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) wurde vollständig in bar eingezahlt und befindet sich zur freien Verfügung der Gesellschaft, wie es dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Kosten

Die Komparentin hat den Betrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen gleich welcher Art, die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen oder die zu ihren Lasten gehen, auf ungefähr 1.500,- EUR geschätzt.

Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters

Der Alleinige Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, hat die folgenden Beschlüsse gefasst:

1. Folgende Personen werden auf unbestimmte Zeit zu Geschäftsführern der Gesellschaft ernannt:

- *Geschäftsführer der Kategorie A:*

* Herr Wing Keung Chow, geboren am June 22, 1953 in Hong Kong, mit beruflicher Anschrift in 1 Tanglin Road, #05-01 Orchard Parade Hotel, Singapur 247905;

* Herr Kim Hock Arthur Kiong, geboren am April 30, 1960 in Singapore, mit beruflicher Anschrift in 1 Tanglin Road, #05-01 Orchard Parade Hotel, Singapur 247905.

- *Geschäftsführer der Kategorie B:*

- Herr Jean-Jacques Josset, geboren am June 12, 1974, in Saint Quentin, Frankreich mit beruflicher Anschrift in 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxemburg, and;

- Herr Jacob Mudde, geboren am 14, 1969, in Rotterdam, Niederlande mit beruflicher Anschrift in 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxemburg.

2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

126610

Erklärung

Der unterzeichnete Notar versteht und spricht die englische Sprache und erklärt, dass auf Wunsch der Komparentin die gegenwärtige Urkunde auf Englisch verfasst ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung, und dass im Fall einer Divergenz zwischen der englischen und der deutschen Fassung die englische Fassung die maßgebliche ist.

WORÜBER URKUNDE, ausgestellt in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Verlesen und Erklärung des Vorstehenden an den Vertreter der Erschienenen, welcher dem amtierenden Notar, durch Namen, Vornamen, Zivilstand und Adresse bekannt ist, hat dieser zusammen mit Uns Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: THILLMANY, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28/07/2014. Relation: EAC/2014/10454. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME ,délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 04 août 2014.

Référence de publication: 2014121350/360.

(140140613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

F+F+F S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 16, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 189.137.

—
STATUTS

L'an deux mille quatorze, le trente juillet

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, (Grand-Duché de Luxembourg), soussignée;

ONT COMPARU:

1.- La société anonyme dénommée «L.L.L. S.P.F. S.A.» avec siège social à L-3450 Dudelange, 16, Rue du Commerce, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 56.896, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Dudelange, en date du 08 novembre 1996, publié au Mémorial Recueil Spécial C des Sociétés et Associations numéro 48 du 03 février 1997, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 18 mars 2010, publié au Mémorial Recueil Spécial C des Sociétés et Associations numéro 944 en date du 05 mai 2010.

Ici représentée par Monsieur Fulvio FAETA, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué, pouvant valablement engager la société par sa seule signature conformément à l'article 12 des statuts non présent, représenté par Monsieur Francesco MINELLI, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée au 18 juillet 2014, annexée aux présentes.

2.- La société à responsabilité limitée dénommée «D.M.A. Groupe Immobilier S.à r.l.» avec siège social à L-2222 Luxembourg, 222, Rue de Neudorf, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 180.002, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 05 septembre 2013, publié au Mémorial Recueil Spécial C des Sociétés et Associations numéro 2664 du 24 octobre 2013, modifiée suivant acte reçu par Maître Carlo Goedert, notaire de résidence à Dudelange, en date du 10 avril 2014, publié au Mémorial Recueil Spécial C des Sociétés et Associations numéro 1628 en date du 25 juin 2014.

Ici représentée par:

- Monsieur Felice DELLA PORTA, agissant en sa qualité de Gérant Technique, et de mandataire spécial de:
- Monsieur Mariano DELLA PORTA, Gérant Administratif, non présent, représenté par Monsieur Felice DELLA PORTA en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La procuration signée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La société se trouvant valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et d'un gérant administratif.

3.- Monsieur Francesco MINELLI, né le 20 novembre 1955 à Gubbio (Italie), demeurant à L-2349 Luxembourg, 34, Rue des Prés.

Lesquels comparant agissant en leurs dites qualités ont arrêté ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de "F+F+F S.A.".

Art. 2. Le siège social est établi à Dudelange.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la réalisation de maisons passives en vue d'améliorer le confort et la qualité de vie des habitants et réduire les sources de contamination pouvant nuire à la planète.

La société a pour objet l'exercice des métiers d'entrepreneur de terrassement, d'excavation, de canalisation, d'asphalage, de bitumage - poseur de jointements, ferrailleur pour béton armé, de monteur d'échafaudages et d'entrepreneur de construction et de génie civil et toutes autres autorisations pouvant être ajournées dans le future.

La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur, l'aménagement, la location et la vente de tous biens immeubles, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000,-), représenté par TROIS CENT DIX (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100,-) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque la société ne comporte qu'un seul actionnaire, celui-ci est dénommé «associé unique».

Le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêts, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Toutefois, lorsque la société est constituée par un associé unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Lorsque la société ne comporte qu'un seul administrateur, celui-ci est dénommé «administrateur unique».

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du Conseil d'Administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéoconférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

Vis-à-vis des tiers, la société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature collective de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de l'administrateur unique, ou encore par la signature individuelle du délégué du conseil d'administration dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième lundi du mois de juin à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Lorsque la société compte un associé unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

Art. 14. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2014.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2015.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- L.L.L. S.P.F. S.A., préqualifiée	33 actions
2.- D.M.A. Groupe Immobilier S.à r.l., préqualifiée	33 actions
3.- Francesco MINELLI, préqualifié	34 actions
TOTAL:	100 actions

Toutes les actions ont été libérées à hauteur de 25% par des versements en espèces de sorte que la somme de SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (€ 7.750,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant le comparant pré-qualifié, représentant l'intégralité du capital social, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire à laquelle il se reconnaît dûment convoqué, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, il a pris, les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Fulvio FAETA, né à Rome (Italie), le 13 novembre 1958, demeurant à L-3450 Dudelange, 16, Rue du Commerce,

b) Monsieur Felice DELLA PORTA, né à Salerno (Italie) le 11 mai 1969, demeurant à L-2222 Luxembourg, 222, rue de Neudorf.

c) Monsieur Francesco MINELLI, né le 20 novembre 1955 à Gubbio (Italie), demeurant à L-2349 Luxembourg, 34, Rue des Prés.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société civile «EUR-CONSULT» avec siège social à L-3450 Dudelange, 16, Rue du Commerce, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro E 1450.

4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2020.

5.- L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

La gestion journalière de la Société est déléguée à Monsieur Fulvio FAETA, préqualifié, qui portera le titre d'administrateur-délégué,

La société sera valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle de l'Administrateur-Délégué.

6.- Le siège social est établi à L-3450 Dudelange, 16, Rue du Commerce.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: MINELLI, DELLA PORTA,, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 31/07/2014. Relation: EAC/2014/10574. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 04 août 2014.

Référence de publication: 2014121348/177.

(140140508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Aviva Infrastructure Debt Europe I S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 190.428.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the nineteenth day of the month of September.

Before Maitre Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

Stichting Aviva Infrastructure Debt Europe I, a foundation (stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with the Dutch Chamber of Commerce under number, having its statutory office in The Netherlands at De entree 99-197, 1101 HE, Amsterdam Zuidoost;

represented by Annick Braquet, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacity, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a "société anonyme" (the "Company"), which it declared to establish.

Chapter I. Name, registered office, object, duration

1. Form, name.

1.1 The Company is a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of 22 March 2004 on securitisation, as amended from time to time and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of Aviva Infrastructure Debt Europe I S.A.

2. Registered office.

2.1 The Company has its registered office in the municipality of Luxembourg. The board of directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.2 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the board of directors.

3. Object.

3.1 The object of the Company is, under the benefit of the law of 22 March 2004 on securitisation, as amended from time to time (but without however exercising at any time a professional banking or credit activity), to invest in a portfolio of domestic or foreign securities or similar instruments, including but not limited to shares, warrants and equity securities, bonds, notes, rights or participations in senior or mezzanine obligations (including, but not limited to, senior and mezzanine loans) and in financial derivatives agreements and other debt instruments or securities, trade receivables or other forms of claims, obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) and to enter into any agreements relating to the acquisition of such domestic or foreign securities or similar instruments and/or to engage in lending operations. The Company may dispose in any form and by any means, whether directly or indirectly, of any part or the totality of such portfolio (in accordance with the transaction documents or agreements entered into by the company) and may grant pledges, guarantees or other security interests of any kind under any law to Luxembourg or foreign entities. The Company may further issue securities of any kind the value or the yield of which is limited to specific compartments, assets or risks, or whose repayment is subject to the repayment of other instruments, certain claims or certain categories of shares.

3.2 The Company may also:

(a) raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, subordinated notes and other debt instruments or debt securities, the use of financial derivatives or otherwise and obtain loans or any other form of credit facility;

(b) enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide credit protection to the swap counterparty;

(c) grant security for funds raised, including bonds, obligations and notes issued, and for indemnities given by the Company; and

(d) enter into all necessary agreements, including, but not limited to underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements, bank and cash administration agreements, liquidity facility agreements, credit insurance agreements and any agreements creating any kind of security interest.

3.3 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders, voting with the quorum and majority rules set by the Articles for any amendment of the Articles, without prejudice to any mandatory provisions of law.

Chapter II. Capital

5. Capital. The subscribed capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000), divided into thirty-one (31) registered shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000) each, fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles or by law.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

6. Form of the shares. The shares are in registered form at the request of the shareholders and subject to legal conditions.

The shares are freely transferable.

With respect to the registered shares, a shareholders' register, which may be examined by any shareholder, will be kept at the registered office of the Company. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class (if any) of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders' register may be delivered to the shareholders upon their request. The Company may issue multiple registered share certificates.

Any transfer of registered shares will be registered in the shareholders' register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles and of the resolutions validly adopted by the general meeting of shareholders.

7. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the board of directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

8. Modification of capital.

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

9. Compartments.

9.1 The board of directors may establish one or more compartments which may be distinguished by the nature of acquired risks or assets, the distinctive terms of the securities issues made in their respect, the reference currency or any other distinguishing characteristics.

9.2 the terms and conditions of the bonds, notes, certificates, warrants or other debt securities issued in respect of, and the specific objects of, each compartment shall be determined by the board of directors. If ordinary shares, preference shares and/or beneficiary shares and/or other equity instruments are issued within a compartment, the terms and conditions thereof will be determined by the shareholder(s) and these articles of incorporation will be amended accordingly. Each holder of financial instruments issued shall be deemed to fully adhere to, and be bound by, the terms and conditions applicable to these financial instruments and these articles of incorporation by subscribing to these financial instruments.

9.3 The rights of investors and creditors are limited to the assets of the Company. Such rights, when related to a compartment or arisen in connection with the creation, operation or liquidation of a compartment, are limited to the assets of that compartment.

9.4 The assets of a compartment are exclusively available to satisfy the rights of investors in relation to that compartment and the rights of creditors whose claims have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of that compartment.

9.5 The board of directors shall (as and when one or several compartments have been created) establish and maintain separate accounting records for each of the compartments of the Company for the purposes of ascertaining the rights of holder of financial instruments issued in respect of each compartment for the purposes of these articles of incorporation, such accounting records to be conclusive evidence of such rights in the absence of manifest error.

9.6 Where an asset is derived from another asset (whether cash or otherwise) such derivative asset shall be applied in the books of the Company to the same compartment as the asset from which it was derived and on each revaluation of an asset, the increase or diminution in the value of such asset shall be applied to the relevant compartment.

9.7 In the case of any asset of the Company which the board of directors, or any person acting on behalf of the board of directors, does not consider to be attributable to a particular compartment, the board of directors, or any person acting on behalf of the board of directors, shall have the reasonable discretion to determine the basis upon which any such asset shall be allocated or apportioned between the compartments, and the board of directors shall have power at any time and from time to time to vary such basis.

9.8 As and when several compartments have been created, the Company shall establish consolidated accounts. Such consolidated accounts of the Company, including all compartments, shall be expressed in the reference currency of the corporate capital of the Company. The reference currencies of the compartments may be different denominations.

9.9 Fees, costs, expenses and other liabilities incurred on behalf of the Company as a whole shall be general liabilities of the Company and may be allocated by a decision of the board of directors to all compartments on a pro-rata basis and/or in accordance with the relevant issue documentation.

Chapter III. Bonds, Notes and other Debt Instruments

10. Registered form. The Company may issue bonds, notes or other debt instruments in registered form. Bonds, notes or other debt instruments in registered form may not be exchanged or converted into bearer form.

Chapter IV. Directors, board of directors, Independent Auditors

11. Board of directors.

11.1 The Company is managed by a board of directors, consisting of four (4) members, who need not be shareholders. A legal entity may be a member of the board of directors. The board of directors shall be composed of 2 (two) class A directors and two class B directors, such class B directors being at all times related to Aviva Investors Global Services Limited or its affiliates.

11.2 The directors are appointed by the annual general meeting of shareholders for a period not exceeding six (6) years and are re-eligible. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by the Articles for any amendment of the Articles. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six (6) years from the date of his election.

11.3 In the event of vacancy of a member of the board of directors appointed by the general meeting of shareholders because of death, retirement or otherwise, the remaining directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election or elect a new member of the board of directors instead.

12. Meetings of the board of directors.

12.1 The board of directors shall elect a Chairman from among its members. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a director elected for this purpose from among the directors present at the meeting.

12.2 The meetings of the board of directors are convened by the Chairman or by any director. In case that all the directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.3 The board of directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing another director as his proxy.

12.4 All meetings of the board of directors shall take place in Luxembourg.

12.5 All decisions by the board of directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

12.6 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating director being able to hear and to be heard by all other participating directors using this technology, shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.7 Circular resolutions of the board of directors can be validly taken if approved in writing and signed by all of them in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings, duly convened.

12.8 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.9 The minutes of a meeting of the board of directors shall be signed by all directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the board of directors or by any two directors.

13. General powers of the board of directors. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

14. Delegation of powers.

14.1 The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the board, directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the board shall determine.

14.2 The board of directors may also confer special powers and mandates to any person who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

15. Representation of the Company. In all circumstances, the Company shall be bound by the joint signatures of one class A director and one class B director or by the single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the board of directors, within the limits of such delegation.

16. Independent auditor.

16.1 One or more independent auditor(s) (réviseur d'entreprises) shall be appointed by the board of directors of the Company, which determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six (6) years. In case the independent auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for six (6) years from the date of their election.

16.2 The independent auditors are re-eligible.

Chapter V. General meeting of shareholders

17. Powers of the general meeting of shareholders.

17.1 The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

17.2 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder by registered letter at least twenty-four (24) hours before the meeting. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

17.3 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the capital represented.

17.4 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by law. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the votes cast by the shareholders present or represented.

17.5 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

18. Place and date of the annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place specified in the notice convening the meeting on the 15th of April at 14.00.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

19. Other general meetings. Any director may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one tenth of the capital of the Company.

20. Votes. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

Chapter VI. Business year, distribution of profits

21. Business year.

21.1 The business year of the Company begins on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on the 31 December 2015.

21.2 The board of directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the independent auditors who shall make a report containing comments on such documents.

22. Distribution of profits.

22.1 Each year at least five per cent of the net profits shall be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

22.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

22.3 The board of directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VII. Dissolution, liquidation

23. Dissolution, liquidation.

23.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by the Articles for any amendment of the Articles.

23.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

Chapter VIII. Limited recourse and Non petition

24. Limited recourse. Claims against the Company of holders of financial instruments issued by the Company outside of a specific compartment or any other creditors of the Company outside of a specific compartment are limited in recourse to the assets of the Company.

Claims of holders of financial instruments issued by the Company in relation to a specific compartment or any other creditors whose claims arose in relation to such compartment are limited to the assets of such compartment only.

25. Non petition. No holder of any financial instruments issued by the Company nor any other creditor of the Company (including those whose claims relate to a particular compartment) may attach any of the assets of the Company, institute against or consent to any bankruptcy (faillite), insolvency, controlled management (gestion contrôlée), suspension of payment (sursis de paiement), moratorium or any similar proceedings, unless so required by law.

Chapter IX. Applicable law

26. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and the law of 22 March 2004 on securitisation, as amended from time to time.

Subscription and payment

The Articles having thus been established, the above-named party has subscribed for the thirty-one (31) shares.

All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Articles 26, 26-3 and 26-5 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The party has estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about EUR 2,500.-.

First extraordinary general meeting of shareholders

The above-named party, representing the entire subscribed capital, has immediately proceeded to pass the following resolutions:

1. The Company's registered office is established at 2, Boulevard Konrad Adenauer, 1115 Luxembourg, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following have been elected as directors for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2020:

a) Graeme Jenkins, class A director, born on 13 October 1977 in Glasgow, United Kingdom, having his professional address at 2, Boulevard Konrad Adenauer, 1115 Luxembourg, Luxembourg;

b) Eric-Jan van de Laar, class A director, born on 27 March 1969 in Utrecht, the Netherlands, having his professional address at 2, Boulevard Konrad Adenauer, 1115 Luxembourg, Luxembourg;

c) Mark Roland Phillips, class B director, born on 14 May 1965 at Dorking, Great Britain, with professional address at 2, rue du Fort Bourbon, L-1249, Luxembourg; and

d) Emmanuel Marie Pascal Babinet, class B director, born on 9 December 1964 in Mulhouse, France, with professional address at 5, Rue Lafontaine, F-78400 Chatou, France.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix-neuvième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence a Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Stichting Aviva Infrastructure Debt Europe I, une fondation (stichting) de droit néerlandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro, ayant son siège social à De entree 99-197, 1101HE Amsterdam Zuidoost, Pays-Bas;

représentée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui avec les autorités d'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme (la "Société") qu'elle déclare constituer.

Titre I^{er} . Dénomination, siège, objet, durée

1. Forme, dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation, telle que modifiée, et par les présents statuts (les "Statuts").

1.2 La Société adopte la dénomination Aviva Infrastructure Debt Europe I S.A.

2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature exceptionnelle risquant de compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec des entités à l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil d'administration.

3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est, sous bénéfice de la loi du 22 mars 2004 relative aux titrisations, telle que modifiée (mais sans toutefois exercer à un quelconque moment une activité bancaire ou de crédit professionnelle), d'investir dans un portefeuille comprenant des titres, nationaux ou étrangers, ou d'autres instruments similaires, incluant mais non limités aux actions, warrants et autres titres de capital, des obligations, des droits ou des participations dans des obligations contractuelles prioritaires ou mezzanines (y compris, mais sans limitation, des prêts prioritaires - senior loans - ou des prêts mezzanine - mezzanine loans) et dans des contrats sur des produits dérivés et autres instruments similaires d'endettement ou de titrisation, des créances commerciales ou autres formes de créances, des obligations (notamment, sans que ceci soit limitatif, des obligations de couvertures synthétiques) et de conclure des contrats relatifs à l'acquisition de ces titres, nationaux ou étrangers, ou d'autres instruments similaires ou des opérations de prêt. La Société peut disposer sous toute forme et par tout moyen, soit directement, soit indirectement, de toute part ou de la totalité de ce portefeuille (conformément aux documents ou contrats opérationnels conclus par la Société) et de fournir des gages, garanties et autres sûretés de toutes sortes soumis à une quelconque loi et accordés à des entités luxembourgeoises ou étrangères. La Société peut en outre émettre des valeurs mobilières de toute nature dont la valeur ou le rendement sont fonction de compartiments, d'actifs ou de risques déterminés ou dont le remboursement est subordonné au remboursement d'autres titres, de certaines créances, ou de certaines catégories d'actions.

3.2 La Société peut également:

(a) lever des fonds, et notamment émettre des titres, des obligations, des obligations subordonnées et autres instruments ou titres de dettes, utiliser des instruments financiers dérivés ou autres et conclure des emprunts ou tout autre forme de moyen de crédit;

(b) conclure toute forme de dérivé de crédit tels que, mais sans que cela soit limitatif, des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie;

(c) accorder des sûretés en garantie des fonds obtenus par le biais notamment de l'émission d'obligations et de titres, et accorder des garanties pour les engagements consentis par la Société; et

(d) conclure tous les contrats nécessaires, et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange sur devises ou taux d'intérêts et tous autres contrats sur des produits dérivés, des contrats bancaires, des contrats de facilités de crédit, des contrats d'assurance-crédit et tout contrat portant création de garanties de quelque nature que ce soit.

3.3 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution prise en assemblée générale des actionnaires, à laquelle les conditions de quorum et de majorité requis par les Statuts pour une modification des Statuts seront applicables, sans préjudice de toutes dispositions légales.

Titre II. Capital

5. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000), divisé en trente et une (31) actions nominatives d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune, entièrement libérées.

Sauf dispositions contraires des Statuts ou de la loi, les droits et obligations attachés aux actions sont identiques.

En plus du capital social émis, un compte de prime d'émission peut être établi auquel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions en plus de la valeur nominale. L'avoir de ce compte de prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix de rachat d'actions de toute catégorie que la Société a racheté à ses actionnaires, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour distribuer des dividendes aux actionnaires de toute catégorie ou pour affecter des fonds à des réserves.

6. Nature des actions. Les actions sont nominatives à la demande des actionnaires et dans le respect des conditions légales.

Les actions sont librement transférables.

Concernant les actions nominatives, il est tenu au siège social de la Société un registre des actionnaires dont tout actionnaire pourra prendre connaissance. Ce registre contient la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre et de la catégorie (le cas échéant) de ses actions, l'indication des versements effectués, ainsi que les transferts avec leur date. Chaque actionnaire notifié à la Société par courrier recommandé son adresse et tout changement de son adresse. A toutes fins utiles, la Société peut se prévaloir de la dernière adresse ainsi communiquée. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur le registre des actionnaires. Sur requête des actionnaires, des certificats constatant ces inscriptions pourront leur être délivrés. La Société pourra émettre des certificats constatant un multiple d'actions nominatives.

Toute cession d'actions nominatives s'opère par une déclaration de transfert inscrite sur le même registre, datée et, signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs fondés de pouvoirs, ainsi que suivant les règles sur le transport des créances établies par l'art. 1690 du Code civil. En outre, il est loisible à la Société d'accepter et d'inscrire sur le registre un transfert qui serait constaté par la correspondance ou d'autres documents établissant l'accord du cédant et du cessionnaire.

La propriété d'une action comporte acceptation implicite des Statuts et des résolutions valablement adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du capital.

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

9. Compartiments.

9.1 Le conseil d'administration peut créer un ou plusieurs compartiments qui peuvent se différencier, entre autres, par la nature des risques ou des biens acquis, les conditions d'émission des valeurs mobilières de ceux-ci, selon la devise ou selon d'autres caractéristiques.

9.2 Les règlements et conditions d'émission relatifs aux obligations, billets, certificats, warrants ou autres titres de dette émis pour chaque compartiment ainsi que leur objet respectif sont déterminés par le conseil d'administration. Si des actions ordinaires, actions privilégiées et/ou parts bénéficiaires et/ou tout autre titre de capital sont émis par un compartiment, les règlements et conditions de l'émission seront déterminés par le ou les actionnaire(s) et ces statuts seront modifiés en conséquence. Tout détenteur d'instruments financiers émis est réputé accepter sans réserve et être lié par les règlements et conditions d'émission applicables à ces instruments financiers ainsi que par les statuts du fait même de la souscription de ces instruments financiers.

9.3 Les droits des investisseurs et des créanciers sont limités aux actifs de la Société. Lorsqu'ils sont relatifs à un compartiment ou nés à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation d'un compartiment, ils sont limités aux actifs de ce compartiment.

9.4 Les actifs d'un compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce compartiment.

9.5 A partir du moment où plusieurs compartiments ont été créés, le conseil d'administration doit établir et maintenir des comptes séparés pour chaque compartiment de la Société dans le but de déterminer les droits des détenteurs

d'instruments financiers de chaque compartiment dans le cadre des statuts, de tels comptes étant une preuve irréfutable de tels droits en l'absence d'erreur manifeste.

9.6 Si un produit est dérivé d'un autre produit (qu'il s'agisse de liquidités ou non), un tel produit devra être inscrit dans les livres de la Société au même compartiment que le produit dont il est dérivé et, à chaque réévaluation du produit, l'augmentation ou la diminution de la valeur d'un tel produit s'appliquera au compartiment correspondant.

9.7 Lorsqu'il est question d'actifs de la Société que le conseil d'administration, ou toute autre personne agissant pour le conseil d'administration, ne considère pas comme se rattachant à un compartiment particulier, le conseil d'administration ou son délégué pourra déterminer à sa raisonnable discrétion les critères selon lesquels ces actifs seront alloués ou répartis parmi les compartiments, et le conseil d'administration aura le pouvoir de changer à tout moment ces critères.

9.8 A partir du moment où plusieurs compartiments ont été créés, la Société devra établir des comptes consolidés. Ces comptes consolidés de la Société, incluant tous les compartiments, sont exprimés dans la devise de référence du capital social de la Société. Les compartiments peuvent utiliser différentes devises de référence.

9.9 Les frais, coûts, dépenses et autres dettes contractés au nom de la Société dans son ensemble sont des dettes générales de la Société et peuvent être allouées à tous les compartiments au prorata et/ou conformément à la documentation d'émission correspondante, par décision du conseil d'administration.

Titre III. Obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette

10. Nominatif. La Société pourra émettre des obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative. Ces obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative ne pourront pas être échangés ou convertis en titres au porteur.

Titre IV. Administrateurs, conseil d'administration, réviseurs d'entreprises

11. Conseil d'administration.

11.1 La Société est administrée par un conseil d'administration composé de quatre (4) membres, actionnaires ou non. Une personne morale peut être membre du conseil d'administration. Le conseil d'administration est constitué par deux (2) administrateurs de la catégorie A et deux (2) administrateurs de la catégorie B, les administrateurs de la catégorie B étant à tout moment affiliés à Aviva Investors Global Services Limited ou ses filiales.

11.2 Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, à laquelle les conditions de quorum et de majorité requis par les Statuts pour la modification des Statuts seront applicables. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six (6) ans.

11.3 En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué ou élection d'un nouveau membre du conseil d'administration.

12. Réunions du conseil d'administration.

12.1 Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

12.2 Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou d'un administrateur. Lorsque tous les administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.3 Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du conseil d'administration par un autre administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite en original ou en copie.

12.4 Toute réunion du conseil d'administration sera tenue au Luxembourg.

12.5 Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

12.6 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque participant soit en mesure de prendre activement part à la réunion, c'est à dire notamment d'entendre et d'être entendu, dans un tel cas, les administrateurs utilisant ce type de technologie seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.7 Des résolutions du conseil d'administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du conseil d'administration, dûment convoqué.

12.8 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tel que fax, e-mail ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.9 Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

13. Pouvoirs généraux du conseil d'administration. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

14. Délégation de pouvoirs.

14.1 Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, actionnaires ou non, agissant selon les conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

14.2 Le conseil d'administration pourra également conférer des pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

15. Représentation de la Société. En toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe d'un administrateur de la catégorie A et d'un administrateur de catégorie B ou par la seule signature de toute autre personne à laquelle le pouvoir spécial de signature aura été délégué par le conseil d'administration, dans les limites de cette délégation.

16. Réviseurs d'entreprises.

16.1 Un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés sont nommés par le conseil d'administration qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six (6) années. Les réviseurs d'entreprises agréés élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six (6) ans.

16.2 Les réviseurs d'entreprises agréés sont rééligibles.

Titre V. Assemblée générale des actionnaires

17. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

17.1 L'assemblée générale représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

17.2 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

17.3 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée annuelle ou ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des votes émis, quelles que soient la portion du capital représentée.

17.4 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ou voter sur des résolutions qui ne peuvent être prises qu'aux conditions de quorum et de majorité applicable à la modification des Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes légales. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix émis des actionnaires présents ou représentés.

17.5 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

18. Lieu et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations le 15 avril à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour où les banques sont généralement fermées au Luxembourg, l'assemblée se réunira le prochain jour ouvrable.

19. Convocation des assemblées générales des actionnaires. Tout administrateur peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le dixième du capital social.

20. Votes. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

Titre VI. Année sociale, répartition des bénéfices

21. Année sociale.

21.1 L'année sociale commence le premier jour de janvier de chaque année et finit le dernier jour de décembre de la même année, à l'exception du premier exercice qui débutera à la date de constitution de la société et se terminera au 31 décembre 2015.

21.2 Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux réviseurs d'entreprises qui commenteront ces documents dans leur rapport.

22. Répartition des bénéfices.

22.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

22.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

22.3 Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VII. Dissolution, liquidation

23. Dissolution, liquidation.

23.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, à laquelle les conditions de quorum et de majorité requis par les Statuts pour la modification des Statuts seront applicables.

23.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VIII. Recours limité et Non pétition

24. Limitation de recours. Les créances sur la Société des détenteurs d'instruments financiers émis par la Société en dehors d'un compartiment particulier ou des autres créanciers de la société en dehors d'un compartiment particulier sont limitées aux actifs de la Société.

Les créances de détenteurs d'instruments financiers émis par la société en relation avec un compartiment particulier ou des autres créanciers dont les créances sont nées en relation avec ce compartiment sont limitées aux seuls actifs de ce compartiment.

25. Non pétition. Aucun détenteur d'instruments financiers émis par la Société, ni aucun autre créancier de la Société (y compris ceux dont les créances sont liées à un compartiment particulier) ne peut saisir un bien de la Société, ni instituer contre la Société ou consentir à une procédure de faillite, d'insolvabilité, de gestion contrôlée, de suspension des paiements, de concordat préventif de faillite, de sursis et toute autre procédure similaire, à moins que la loi n'en stipule autrement.

Titre IX. Loi applicable

26. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation, telle que modifiée, trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, la comparante préqualifiée déclare souscrire les trente et une (31) actions.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à EUR 2.500.-.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2018:

a) Graeme Jenkins, administrateur de la catégorie A, né le 13 octobre 1977 à Glasgow, Ecosse, avec adresse professionnelle à 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

b) Eric-Jan van de Laar, administrateur de la catégorie A, né le 27 mars 1967 à Utrecht, Pays-Bas, avec adresse professionnelle à 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

c) Mark Roland Phillips, administrateur de la catégorie B, né le 14 mai 1965 à Dorking, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle à 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg; et

d) Emmanuel Marie Pascal Babinet, administrateur de la catégorie B, né le 9 décembre 1964 à Mulhouse, France, avec adresse professionnelle à 5, Rue Lafontaine, F-78400, Chatou, France.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée, connue du notaire par nom, prénom, qualité et demeure, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 septembre 2014. Relation: LAC/2014/43874. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Référence de publication: 2014148545/588.

(140169771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

EPI Light S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.283.750,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 119.383.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2014.

Référence de publication: 2014108406/10.

(140129536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Fraymarcos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 90.260.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2014.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2014110457/12.

(140132513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.
